

#48

FÉVRIER
2017

> Gagnez du temps et achetez vos places sur agora.gf

PROGRAMME DU MOIS

Écran Ciné



AUCUNE

RÈGLE

CINQUANTE NUANCES
PLUS SOMBRES

// 1 //

// 2 //

// 3 //

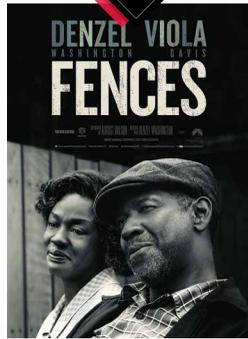
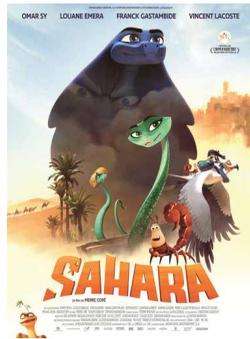
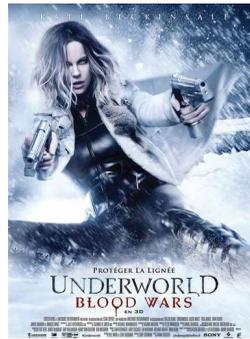
// 4 //

// 5 //

// 6 //

// 7 //

// 8 //



#1

Cinquante Nuances plus sombres

Interdit aux moins de 12 ans

Réalisé par | James Foley
Avec | Dakota Johnson, Jamie Dornan, Kim Basinger
Genre | Érotique
Durée | 1h55

C'est un Christian blessé qui tente de reconquérir Anastasia. Cette dernière exige un nouveau contrat avant de lui laisser une seconde chance. Mais une ombre surgit du passé de Christian et plane sur les deux amants, déterminée à détruire un quelconque espoir de vie commune...

#4

Lego Batman, Le Film

Réalisé par | Chris McKay
Avec les voix | Rayane Bensetti, Stéphane Bern, Natoo
Genre | Animation
Durée | 1h30

Il en rêvait depuis La Grande Aventure Lego : Batman est enfin le héros de son propre film ! Mais la situation a bien changé à Gotham - et s'il veut sauver la ville des griffes du Joker, il lui faudra arrêter de jouer au justicier masqué et découvrir le travail d'équipe ! Peut-être pourra-t-il alors se décoincer un peu...

#2

Le Cercle - Rings

Interdit aux moins de 12 ans

Réalisé par | F. Javier Gutiérrez
Avec | Matilda Lutz, Alex Roe, Vincent D'Onofrio
Genre | Epouvante-horreur
Durée | 1h42

Une jeune femme s'inquiète pour son petit ami lorsqu'il commence à s'intéresser aux mystères entourant une vidéo censée tuer celui qui la regarde 7 jours après l'avoir visionnée. Elle se sacrifie pour sauver son petit ami et fait alors une terrifiante découverte : il y a « un film dans le film » que personne n'avait encore vu...

#5

Underworld : Blood Wars - 3D

Interdit aux moins de 12 ans

Réalisé par | Anna Foerster
Avec | Kate Beckinsale, Theo James
Genre | Action, Epouvante-horreur
Durée | 1h31

Dans ce nouvel opus de la franchise de blockbusters, Underworld : Blood Wars suit la chasseuse de lycans Selene face aux agressions brutales des clans lycans et vampires qui l'ont trahie. Avec ses seuls alliés, David et son père Thomas, elle doit mettre fin à la guerre sempiternelle entre les deux clans, même si cela implique pour elle de faire le sacrifice ultime...

#3

Lion

Réalisé par | Garth Davis
Avec | Dev Patel, Rooney Mara, Nicole Kidman
Genre | Biopic, Drame, aventure
Durée | 1h58

Incroyable histoire vraie : à 5 ans, Saroo se retrouve seul dans un train traversant l'Inde qui l'emmène malgré lui à des milliers de kilomètres de sa famille. Perdu, le petit garçon doit apprendre à survivre seul dans l'immense ville de Calcutta. Après des mois d'errance, il est recueilli dans un orphelinat et adopté par un couple d'Australiens. 25 ans plus tard, Saroo est devenu un véritable Australien, mais il pense toujours à sa famille en Inde...

#6

John Wick 2

Réalisé par | Chad Stahelski
Avec | Keanu Reeves, Ruby Rose, Ian McShane
Genre | Action, Thriller
Durée | 1h45

John Wick est forcé de sortir de sa retraite volontaire par un de ses ex-associés qui cherche à prendre le contrôle d'une mystérieuse confrérie de tueurs internationaux. Parce qu'il est lié à cet homme par un serment, John se rend à Rome, où il va devoir affronter certains des tueurs les plus dangereux du monde...

#7

Sahara

Réalisé par | Pierre Coré
Avec les voix | Omar Sy, Louane Emera, Franck Gastambide
Genre | Animation
Durée | 1h26

Lassés d'être les souffre-douleur de leur communauté, Ajar le serpent et son pote Pitt le scorpion décident de tenter leur chance dans l'oasis voisine où vit la haute bourgeoisie du désert saharien et d'y retrouver Eva, une belle serpente dont Ajar est tombé fou amoureux...

#8

Raid Dingue

Réalisé par | Dany Boon
Avec | Alice Pol, Dany Boon, Michel Blanc
Genre | Comédie
Durée | 1h45

Johanna Pasquali est une fliquette pas comme les autres. Distracte, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Dotée pourtant de réelles compétences, sa maladresse fait d'elle une menace pour les criminels, le grand public et ses collègues...

SEANCE VO

Projection en version originale sous titrée
Disponible en version française également

Fences

Golden Globes de la Meilleure actrice dans un second rôle



Réalisé par | Denzel Washington
Avec | Denzel Washington, Viola Davis, Stephen Henderson
Genre | Drame
Durée | 2h18

Dans les années 1950 à Pittsburgh, Troy Maxson, ancien joueur de la Negro League de baseball, est devenu éboueur. Il vit aujourd'hui avec son épouse, son fils et son jeune frère, ancien soldat handicapé suite à une blessure à la tête...

Guyane
AGORA

agora.gf

0 892 70 24 63
(0,31€/mn d'un poste fixe)



SEANCES SCOLAIRES
COMMUNICATION
contact@agora.gf

CINÉMA URANIA
0594 32 32 32

TÉLÉCHARGEZ
l'Application Officielle :
AGORA CINEMA

8^e ÉDITION
DU MERCREDI 15 AU SAMEDI 18 FÉVRIER

PRIX DE COURT

FESTIVAL DE COURTS-MÉTRAGES ANTILLES-GUYANE

REMISE DES PRIX EN MARTINIQUE
0696 33 45 27
FESTIVALPRIXDECOURT.COM

marinique 1 guyane 1 guadeloupe 1

Crédit Mutuel optika Mercedes-Benz Digicel AIR CARAÏBES CANAL+

KIWIIDOM | Communiquez au cinéma : Eve Pina 0694 38 95 85



DELICES DAYS

Du lundi 2 janvier au dimanche 26 février 2017

TENTEZ DE GAGNER

1 AN DE COURSES D'UNE VALEUR DE

3000€ TTC

EN JOUANT SUR WWW.DELICESDAYS.FR

Voir modalités de participation
dans l'extrait de règlement ci-dessous

EXTRAIT DE RÈGLEMENT JEU « DELICE DAYS » AVEC OBLIGATION D'ACHAT. Jeu du 02/01/17 15h00 au 26/02/17 23h59 inclus (date et heure de Paris) ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise), dans les DROM (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte), en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie, disposant d'une adresse courriel, d'une connexion internet et d'un appareil permettant de numériser des documents papier dans un format parfaitement lisible à l'œil nu, à l'exclusion des membres du personnel de la société organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives et de toute entité ayant participé à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du jeu. **VOIR CONDITIONS ET MODALITÉS DU JEU DANS LE RÈGLEMENT COMPLET SUR WWW.DELICESDAYS.FR.** À gagner : (i) 120 dotations principales, dont : - Chaque semaine, 1 dotation d'une valeur commerciale de 3 000 € (357 995,23 XPF) TTC sous forme, pour les gagnants résidant en France métropolitaine ou dans les DROM de lettre chèque ou, pour les gagnants résidant en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française de virement bancaire. • Chaque jour, 2 dotations d'une valeur commerciale de 100 € (11 933,17 XPF) TTC consistant en 4 bons d'achat de 25€ TTC valables jusqu'au 30/07/17 inclus sur les produits vendus dans les magasins dont la liste figure dans le règlement complet, hors livres, presse, gaz et carburant. Sur présentation d'un bon en caisse, 25€ TTC seront déduits du montant total de l'achat, dans la limite de 2 bons par passage en caisse. Bons non échangeables contre des espèces et non remboursables. Chaque bon n'est utilisable qu'en une seule fois (même passage en caisse). Aucune monnaie ne sera rendue sur un bon d'achat si le montant total de l'achat n'excédait pas 25€ TTC. (ii) 50 000 dotations secondaires consistant en des bons de réduction électroniques (« e-BR ») à imprimer d'une valeur commerciale unitaire de 1 € TTC valables pour l'achat simultané (même passage en caisse) de 2 produits vendus dans les magasins dont la liste figure dans le règlement complet, parmi les marques Hollywood, Prince, Belvita, Milka, Grany, Cracotte, Côte d'Or, Napolitain, Carambar, TUC et Granola, dans la limite de 5 e-BR par passage en caisse. e-BR imprimables jusqu'au 30/07/17 et valables pendant 1 mois à compter de leur impression. Dotations non modifiables, non échangeables, non remboursables. **Pour participer :** Achetez en une seule fois (même passage en caisse) 3 produits participants dans l'un des magasins participants (liste complète des produits et magasins participants dans le règlement complet) et **conservez les codes-barres et le ticket de caisse.** **Pour les produits sous forme de lot avec suremballage, conservez le code-barres du suremballage.** Connectez-vous ensuite sur www.delicesdays.fr, cliquez sur « Jouer » et suivez les instructions indiquées à l'écran. Une fois votre participation validée, vous serez informé(e) immédiatement de votre gain. Si vous gagnez une des dotations principales, vous recevrez en outre un premier courrier électronique vous informant que votre participation est en cours de vérification, puis, si la participation est valable, un second courrier électronique de confirmation. Les gagnants des dotations principales seront désignés par "instants gagnants" ouverts. Si l'instant où vous validez votre participation ne vous permet pas de remporter une dotation principale, vous recevrez une dotation secondaire, dans la limite des stocks disponibles. Les dotations secondaires seront remises aux 50 000 premiers participants qui n'auront pas gagné de dotation principale. **Une seule participation par jour et par foyer (même nom de famille et même adresse postale). Une fois désigné(e) comme gagnant(e) d'une des dotations principales, vous ne pouvez plus participer au jeu. Un même justificatif de paiement des achats ne peut être utilisé qu'une seule fois pour participer au jeu.** Si vous gagnez une dotation nécessitant un virement bancaire, vous recevrez un courrier électronique vous invitant à envoyer un RIB ou un RICE accompagné d'un numéro IBAN en répondant à ce courrier électronique. Règlement du jeu déposé chez Maître Eric TRICOU, Huissier de Justice à VERSAILLES. Les frais de participation au jeu ou de demande de règlement, quels qu'ils soient (frais d'affranchissement, frais de connexion internet, etc.) ne sont pas remboursés. Conformément à la loi du 06/01/78, vos données personnelles sont collectées aux fins de gestion du jeu et sont destinées à la société Mondelez France SAS. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant en écrivant à Mondelez France - Service Consommateurs, 6 avenue Réaumur - 92 140 CLAMART. Ces informations sont obligatoires pour la participation au jeu et à l'attribution des dotations aux gagnants. Les personnes qui exerceront le droit de suppression ou d'opposition avant la fin du jeu seront réputées renoncer à leur participation.